

L'abutilon de Theophraste, abutilon d'Avicenne, *Abutilon theophrasti*

Comment la reconnaître ?

- **Plante** herbacée de taille variant de 50 cm à 2 m.
- **Tige** dressée et arrondie, présence de poils étoilés.
- **Feuilles** semblables à celles du tilleul, acuminées, veloutées et légèrement crénelées.
- **Fleurs** jaunes présentes sur l'ensemble de la plante en position axillaire et terminale, avec un pédoncule plus court que les pétioles de feuilles, 5 sépales et 5 pétales.
- **Fruits** en capsules groupées entre 12 et 15 et verticillées, chaque capsule contient environ 3 graines, velues et de petite taille.



Quel habitat ?

L'abutilon d'Avicenne apparaît principalement sur des terrains ayant subi des **inondations suivies de sécheresses**. Les conditions créées par la succession de ces phénomènes entraînent la **levée de dormance** des graines et favorisent le développement de la plante.

On l'observe donc sur des terrains délaissés comme les **talus et bords de route** mais aussi dans les cultures où l'**irrigation est trop importante** et néfaste pour le sol.



Quels dégâts et impacts ?

Biodiversité : L'abutilon de Theophraste ne représente **pas de menace réelle** pour la biodiversité dans la mesure où les conditions qui lui sont favorables sont assez **rare dans la nature**.

Environnement : Indicatrice d'un sol dégradé, l'abutilon à fleurs jaunes restera implanté aussi longtemps que l'état du sol ne s'améliorera pas.

Santé : La présence de l'abutilon ne semble pas impacter la santé de l'Homme.

Economie : Cultivé dans certains pays pour en tirer de la **fibre textile** (jute de Chine), la plante représente cependant un obstacle coûteux pour l'agriculture dans certaines zones où les sols ont souffert de mauvaises pratiques répétées. Gênant une fois installé, il représente un risque pour les rendements en grandes cultures par exemple. Sa dissémination via de nombreuses graines le rend **difficile à combattre**.

Cette plante est surtout **invasive dans les cultures destructrices des sols** (hydromorphie, anaérobiose et pollution par accumulation de nitrites entre autres) où l'irrigation intensive et la mauvaise gestion de l'eau entraîne sa germination.

Quelle réglementation ?

L'abutilon de Theophraste ne fait pas partie des plantes listées par [l'Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire](#).

Il ne fait pas partie de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne ([Règlement d'exécution \(UE\) 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016](#))

Que faire ?

Dans la mesure du possible, il est recommandé de gérer le problème que représente l'abutilon d'Avicenne au plus vite, en évitant sa propagation par des mesures prophylactiques et préventives.

Pour les mesures préventives :

Éviter la propagation de l'abutilon à fleurs jaunes :

- **Ne pas semer ni transporter** de plants ou de graines.
- Si le sol est de nature hydromorphe, bien veiller à conserver une structure stable, **ne pas réaliser de labour profond**, par exemple, risquant de dégrader d'avantage le sol.
- Bien gérer le sol afin d'**éviter les phénomènes d'hydromorphie et d'anaérobiose**.
- **Surveiller** son apparition sur **les parcelles les plus sensibles**, et ce, **régulièrement** afin de pouvoir agir au plus tôt.

Pour les mesures curatives :

Lutte manuelle :

- **Arrachage manuel** des jeunes pousses dès leur apparition.
- **Destruction des premiers foyers**, possible sur de petites surfaces.

La levée échelonnée des graines et la capacité de dissémination très importante de cette plante (un individu pourrait produire en **7000 et 17 000 graines** par saison) entraîne des limites importantes en termes de lutte.

Lutte mécanique :

- La pratique du **faux semis** peut permettre de réduire la banque de graine très importante produite par l'abutilon.
- **L'arrachage mécanique** de cette adventice peut être réalisé sur de grandes surfaces mais doit absolument se faire avant sa montée en graine (à partir du mois d'Août).

Il est primordial de s'assurer, notamment dans les cultures de maïs, de la **qualité des lots de semence**. Ceux-ci sont souvent la porte d'entrée vers nos territoires de cette adventice.

Rappel : A ne pas faire

- **Éviter la pratique du labour profond** sur un sol déjà affecté par l'abutilon d'Avicenne (cela ne détériorerait que davantage le sol).
- **Éviter de semer et de transporter des graines** via les lots de semences ou par la récolte.

Les conséquences se font ressentir avant tout sur les **rendements**, puisque la plante se trouve être très **compétitive sur un sol déjà dégradé**.



Avec le soutien financier de :